



**EcoTech**  
**Construction**

**24-25 septembre 2004**

**Maison Familiale Rurale  
de RICHERENCHES**

**Vaucluse (84)**

# **DOSSIER DE PRESSE**

Deuxièmes Rencontres

**ECOTECH Construction**

« Mieux vivre et bâtir avec l'environnement »

organisées à l'initiative

de PROBOIS Ventoux, du CEDER, du CBE Voconce/Enclave

Les 24 et 25 septembre 2004 de 10 H 00 à 19 H 00

# SOMMAIRE

I.	LES ENJEUX .....	p 1
II.	LES THEMES .....	p 2
	▪ Construire des bâtiments économes en énergie .....	p 3
	▪ Vivre au frais sans clim'.....	p 5
	▪ Utiliser les énergies renouvelables .....	p 6
	▪ Construire avec le bois .....	p 8
III.	AU PROGRAMME .....	p 9
IV.	LES OBJECTIFS .....	p 10
V.	LES MODALITES D'ORGANISATION.....	p 11
VI.	LES IMPACTS ATTENDUS.....	p 13
VII.	LES PERSONNES RESSOURCES .....	p 14

# I. LES ENJEUX ...

---

**Avec le temps, la société, les hommes, leurs façons de vivre et de bâtir changent.**

Les engagements pris lors des accords de Kyoto et de Buenos Aires et les politiques qui leur sont associées mettent à présent l'accent sur la nécessaire recherche de solutions permettant de réduire les atteintes à l'environnement, d'économiser l'énergie et d'assurer un développement durable pour les générations futures.

L'amélioration continue des performances des équipements et la diffusion de meilleures pratiques transforment progressivement les comportements des acteurs politiques et économiques et des citoyens.

Ainsi le développement durable est-il au cœur des préoccupations des communautés scientifiques, des décideurs politiques, des acteurs commerciaux et des attentes de tout citoyen.

De véritables exigences et obligations (réglementations et normes nationales et européennes) apparaissent en matière d'environnement et d'économie d'énergie, afin d'assurer un futur durable aux générations à venir.

Les politiques et l'évolution des techniques s'orientent vers l'amélioration des conditions de vie quotidienne des habitants et la préservation du cadre de vie commun des citoyens.

## **La construction est au centre de ces enjeux :**

La construction participe depuis toujours à la relation qui lie l'homme à l'environnement, dans lequel et avec lequel il évolue.

Nous passons près de 80 % de notre existence à l'intérieur d'un bâtiment.

Après les transports, le chauffage des bâtiments est la deuxième source la plus importante d'émission de gaz à effet de serre. Cette situation s'aggrave avec la généralisation de la climatisation.

Il existe aujourd'hui des moyens pour que la performance énergétique des bâtiments soit meilleure.

Ainsi la Suisse a développé un standard de construction MINERGIE que Conrad LUTZ, architecte, vous fera découvrir.

Les bâtiments peuvent être confortables en été sans être climatisés. Thierry SALOMON nous expliquera les techniques et les astuces de « la fraîcheur sans clim' ».

## II. LES THEMES...

---

→ **Construire des bâtiments économes en énergie**

→ **Vivre au frais sans clim' !**



*Maison de retraite HQE  
et sans climatisation.  
Concept Energie - 13 Lambesc*

*Et aussi ...*

→ **Utiliser les énergies renouvelables**

→ **Construire avec le bois**



*C.L.S.H. Nyons (26)*



*Maison bois Valréas (84)*

# Construire des bâtiments économes en énergie

Nous consommons beaucoup d'énergie pour chauffer nos maisons. Etre plus économe est une nécessité pour protéger l'avenir.

La consommation énergétique d'un bâtiment est le résultat d'une triple interaction

- la qualité de l'enveloppe et du bâti,
- la qualité des équipements techniques placés dans ce bâti,
- le comportement des usagers.

**Une enveloppe de qualité est un préalable, mais elle ne suffit pas. Tous les équipements placés dans cette enveloppe doivent être implantés, dessinés et choisis de façon optimale en cherchant l'efficacité énergétique maximum.**

*Depuis 2000, la France a fait quelques avancées pour inciter à construire des bâtiments plus économes en énergie.*

Selon la nouvelle réglementation thermique, RT 2000, un bâtiment neuf ne doit pas consommer plus de **100 kWh/m<sup>2</sup>/an pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire.**

*Il existe également deux labels plus exigeants (Cf. encart ci dessous)*

- 92 kWh/m<sup>2</sup>/an pour la « Haute performance Energétique » (bâtiment neuf)
- 80 kWh/m<sup>2</sup>/an pour la « Très Haute performance Energétique » (bâtiment neuf)

*L'objectif de ces deux labels est de faire évoluer la réglementation thermique vers plus d'exigence en encourageant professionnels et constructeurs à mettre en œuvre les solutions les plus économes possibles.*



*Maison passive en Autriche*

Malgré ces avancées, nous sommes encore loin des Allemands (Label Maison Passive, avec 25 kWh/m<sup>2</sup>/an) et des Suisses (Label Minergie, consommation inférieure à 42 kWh/m<sup>2</sup>/an, et Minergie P (passive), consommation inférieure à 30 kWh/m<sup>2</sup>/an). Cf. encart ci-dessous.

En effet, pour réduire de façon significative les consommations d'énergie à l'échelle de la France, il faudrait arriver à 40 ou 50 kWh/m<sup>2</sup>/an, éclairage inclus, soit diviser par 2 les consommations dans les constructions neuves et par 6 dans les constructions anciennes réhabilitées.

Pour cela il faut travailler sur les 7 points suivants :

1. enveloppe peu déperditive
2. apports solaires naturels maximum en hiver et minimum en été
3. architecture compacte
4. vitrages peu émissifs
5. échangeur d'air (ventilation double flux, puits canadien)
6. bonne inertie
7. efficacité énergétique des appareils en commençant par ceux qui dépensent le plus, soit les réfrigérateurs et congélateurs

## Le label « haute performance énergétique »

Prévu à l'article R. 111-20 du code de la construction et de l'habitation, il atteste la conformité des bâtiments nouveaux à un référentiel qui intègre les exigences de la réglementation thermique française (RT 2000), le respect d'un niveau de performance énergétique globale de ce bâtiment supérieur à l'exigence réglementaire et les modalités de contrôle.

Le label « haute performance énergétique » est un certificat délivré par un organisme d'état, comporte deux niveaux correspondant à une consommation conventionnelle d'énergie inférieure :

Label HPE 2000 « Haute Performance Energétique » : - 8 % / conso de référence

Label THPE 2000 « Très Haute Performance Energétique » : - 15 % / conso de référence

## Minergie - qu'est-ce que c'est ?

*A la fin des années 1980, les délégués à l'énergie des cantons de Zurich et de Berne ont imaginé, pour répondre à leurs préoccupations de défense de l'environnement et de développement durable, de créer un standard qui prenne en compte non-seulement la quantité d'énergie consommée, mais aussi la qualité de vie et la compétitivité. Le concept de Minergie allait ainsi voir le jour, visant une "utilisation rationnelle de l'énergie et un recours aux énergies renouvelables, avec en même temps une amélioration de la qualité de vie et de la compétitivité ainsi qu'une réduction de l'impact sur l'environnement".*

Selon Charly Cornu, ingénieur conseil et ancien délégué à l'énergie du canton de Vaud, la consommation d'énergie en Suisse se répartit ainsi : "Le bâtiment consomme 55 % de l'énergie, les transports 30 % et la création de biens et services à peine 15 %. Il faut donc en priorité économiser sur la mobilité et l'habitat".

MINERGIE® est un standard de construction et un label de qualité destiné aux bâtiments neufs et rénovés (habitat individuel, collectif, tertiaire ou industriel). La marque est soutenue conjointement par la Confédération Helvétique, les cantons et l'économie et elle est protégée contre tout abus. Au centre, il y a le confort ; le confort d'habitation et de travail des usagers des bâtiments. Une enveloppe de bâtiment de bonne qualité ainsi qu'un renouvellement systématique de l'air permettent d'assurer ce confort.

MINERGIE® définit cinq exigences pour un bâtiment :

- 1 : des exigences primaires requises pour l'enveloppe afin d'optimiser les gains d'énergie passive et de limiter les déperditions ;
- 2 : des valeurs limites MINERGIE® à l'indice de dépense d'énergie thermique (42kWh/m<sup>2</sup>/an pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire pour un habitat individuel neuf, 80 kWh/m<sup>2</sup>/an en rénovation) ;
- 3 : un renouvellement d'air au moyen d'une installation mécanique double flux ;
- 4 : des exigences supplémentaires, en fonction de la catégorie du bâtiment, concernant l'éclairage et la production de froid et de chaleur industriels ;
- 5 : un surcoût de l'investissement par rapport aux bâtiments conventionnels comparables qui ne doit pas dépasser 10 % (on constate un prix de revente du bâtiment de 4 à 14 % supérieur).

# Vivre au frais sans climatiseur

---

Les climatologues nous promettent des canicules à répétition. Alors vive la clim', unique solution pour survivre ?

Mais la climatisation est un mode de rafraîchissement polluant, gaspilleur d'énergie et peu accessible aux foyers modestes, qui sont aussi les plus exposés à la canicule. Productrice de gaz à effet de serre, elle contribue même au réchauffement du climat !

Rafrâchir sans clim', c'est possible, comme nous le prouvent des réalisations de plus en plus nombreuses, inspirées de techniques traditionnelles ou faisant appel aux technologies les plus modernes. En encart ci-dessous, deux exemples d'alternatives à la climatisation par la ventilation et l'évaporation.

Depuis les trucs et astuces simples jusqu'à la conception du logement, en passant par des équipements faciles à installer et à utiliser, le livre de Thierry SALOMON et Claude AUBERT, « La fraîcheur sans clim' », qu'ils viendront présenter à ECOTECH Construction 2004, fourmille d'informations pratiques.

► *Thierry SALOMON est un des meilleurs spécialistes des économies d'énergie et des solutions écologiques en matière de chauffage et de rafraîchissement. Il est aussi l'auteur de "La maison des négawatt", paru aux éditions Terre Vivante.*

► *Claude AUBERT, ingénieur agronome de formation, s'est passionné pour l'habitat écologique et les techniques de rafraîchissement naturel.*

« **Fraîcheur sans clim'** », édition Terre Vivante, 2004. 19,50 €.

## Le puits provençal

Variante estivale du puits canadien, il s'agit d'une technique ancestrale dont le principe est d'une grande simplicité. La température du sol au-delà de 1,5 m de profondeur est presque constante, en été elle est inférieure à la température de l'air extérieur et en hiver elle est supérieure à cette température.

Pour une maison individuelle on enterre une canalisation de 160 à 250 mm de diamètre à une profondeur de 1,5 m à 2,5 m, sur une longueur d'au moins 25 m à 35 m. L'air extérieur est insufflé dans la canalisation par un ventilateur avant de pénétrer dans la maison. Son parcours souterrain suffit à lui faire perdre 5 à 9 °. Le puits provençal ou canadien a une bonne performance énergétique (COP>30), bien supérieure à celle d'un climatiseur.

Il est également écologique : il n'utilise pas de compresseur, ne consomme que quelques dizaines de watts et n'utilise pas de fluide frigorigène qui renforce l'effet de serre en s'échappant dans l'atmosphère.

## Les rafraîchisseurs par évaporation

Un rafraîchisseur-évaporateur fonctionne selon le principe du drap mouillé suspendu devant une fenêtre. L'air à rafraîchir est aspiré par l'appareil à l'aide d'un ventilateur intégré et traverse une membrane spongieuse ou alvéolée maintenue constamment humide. L'eau s'évapore et rafraîchit ainsi l'air qui sort de l'appareil.

Le rafraîchisseur ne coûte que 150 € environ, consomme 10 fois moins d'électricité qu'un climatiseur et ne contient pas de gaz frigorigène

# UTILISER LES ENERGIES RENOUVELABLES

---

Le prix du pétrole augmente, celui du gaz suit...

A Kyoto, en 1997, les pays industrialisés ont décidé de réduire de 5,2 % leurs émissions de gaz à effet de serre par rapport au niveau où elles étaient en 1990. Comme les consommations d'énergie ont augmenté depuis cette date de 0,5 % par an au minimum, l'effort sera très important. La France est le premier pays à avoir ratifié cet accord destiné à limiter les risques de réchauffement du climat de notre magnifique planète. Il s'agit de diminuer notre consommation d'énergies fossiles et de les remplacer par des énergies non polluantes :

## Economies d'énergie

L'énergie la moins chère et la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas. Nous avons encore des marges de progrès importantes en modifiant nos comportements, en choisissant des appareils ménagers de catégorie A, en utilisant des ampoules fluorescentes...

## Capteurs solaires thermiques

Pour le chauffage, l'eau chaude (en maison individuelle ou en immeuble). On peut facilement économiser 60 % des consommations.

## Capteurs photovoltaïques

Pour produire de l'électricité, soit dans des sites non reliés au réseau EDF (alpages, refuges...), soit sur le toit des maisons ou des immeubles. EDF rachète l'électricité produite par ces mini-centrales solaires.

## Chauffage au bois

Avec tout le bois qui se perd sans être valorisé, nous pourrions économiser des millions de litres de fioul. On connaît le chauffage avec des bûches, dans des poêles, des chaudières, des cheminées. Mais des chaudières entièrement automatiques fonctionnent en utilisant du bois déchiqueté en plaquettes ou des granulés.



## Petites centrales hydroélectriques

Il ne s'agit pas de mettre toutes les rivières sous conduite forcée ! Il existe maintenant des turbines très performantes et des méthodes pour que l'impact sur le cours d'eau soit minime, voir positif.

## Séchoirs solaires

Pour le fourrage ou les plantes aromatiques. Ils permettent d'avoir du foin d'excellente qualité sans dépenser de fioul pour le séchage en grange. Il en existe déjà une soixantaine en Savoie, une dizaine en Drôme.

## Eoliennes

La Drôme est un département favorisé en terme de potentiel de vent, rien de surprenant. Depuis l'implantation de 5 éoliennes à Donzère, beaucoup de personnes s'intéressent au sujet. Les constructeurs proposent des machines de toutes tailles, pour raccordement au réseau EDF ou pour les sites isolés ne disposant pas d'alimentation électrique.

## Comment procéder ?

Toutes ces énergies sont formidables : gratuites pour la plupart, inépuisables, sans pollution... Mais combien coûte l'investissement ? Ces techniques sont-elles au point ? Y a t il assez de soleil ? Existe-t-il des subventions?...

Autant de questions légitimes au moment de faire son choix.

Le CEDER (Espace Information Energie Drôme) peut vous aider à y répondre. C'est une association sans but lucratif, indépendante de tous les offreurs d'énergie ; son rôle est de fournir des **conseils objectifs**. Ses techniciens peuvent répondre à la plupart des questions, par téléphone, à la permanence au siège du CEDER, ou en se déplaçant sur site si nécessaire. Ce conseil est gratuit grâce aux financements du Conseil Régional Rhône-Alpes et de l'ADEME.

Ensuite, des entreprises compétentes fournissent et installent les matériels nécessaires. Dans le cas d'un projet important, il sera nécessaire d'avoir recours à un bureau d'étude spécialisé.

## Des subventions ?

Elles peuvent couvrir 30 à 80 % de l'investissement, selon les techniques mises en oeuvre, avec des barèmes bien établis.

Le CEDER vous aide à en calculer le montant, ainsi que l'investissement restant à payer. Il vous fournit les informations nécessaires pour faire votre dossier de demande de subvention.



Ces aides sont versées par l'Etat (ADEME), la Région, le Département et l'Europe dans certains cas.

# Construire avec le BOIS

---

**Le bois est un cadeau de la nature, c'est le matériau d'un futur raisonnable !**

Le bois est une ressource renouvelable, sa transformation dépense peu d'énergies fossiles. Construire avec le bois contribue à diminuer l'effet de serre.



*C. CHAMBON, Architecte  
OSSATURBOIS, Constructeur*

**Une maison bois peut durer des générations !**

La qualité de la conception et le soin apporté à l'exécution déterminent la longévité du bâtiment en bois.

**Bien conçue, elle nécessite peu d'entretien !**

Chaque essence de bois est utilisée en fonction de ses qualités propres. Les façades en bois peuvent être protégées du soleil et de la pluie par des avant-toits....

**Elle est parfaitement sûre face au risque d'incendie !**

La combustion du bois est lente, régulière, prévisible. La structure bois ne se déforme pas à la chaleur.

**Elle est saine et confortable car le bois respire !**

Les parois multicouches qui constituent l'ossature ont de très bonnes performances d'isolation thermique et phonique.

**La construction bois peut permettre de réaliser des économies.**

Le coût des fondations est moins élevé. La durée d'exécution du chantier est plus courte. Dans les cas d'extension, de surélévation, ou si la pente est forte, le bois peut être une solution très avantageuse.

**Le bois peut s'associer à d'autres matériaux écologiques**

Pour une construction bioclimatique bien adaptée au lieu, on peut associer bois, chanvre, pierres ou briques...

# III. AU PROGRAMME...

---

## Conférences

1. Conrad LUTZ, architecte suisse, le label « Minergie » (pourquoi, comment...)
2. L.ANGLESIO et E. BOISSEL , architecte et bureau d'étude structure bois (05): réalisation d'un bâtiment économe en énergie dans les Hautes-Alpes
3. Madame DELECROIX (ABF du Vaucluse) : Intégration des constructions bois dans les centres historiques
4. D CHOMAZ, ASDER (73) : Pompe à chaleur, est-ce vraiment écologique ?
5. F. LEROUX, OÏKOS (69) : Enduits isolants à la chaux
6. V. LUMINEAU, CEDER (26) : Economies d'énergie et eau chaude solaire
7. J-L. ISARD, professeur à l'école d'architecture de Marseille Lumini (13) : architecture bioclimatique dans le sud de la France, rafraîchir l'intérieur du bâtiment en été.
8. O SIDLER, ENERTECH(26) : la technique du puit canadien
9. R. CELAIRE, Bureau d'étude Energie Concept (13) : présentation d'une maison de retraite rafraîchie sans climatiseur à Fréjus
10. T. SALOMON, GEFOSAT ou C. AUBERT, Terre Vivante : « La fraîcheur sans clim' »
11. Marc DELORME, Rhônalénergie : la clim solaire

## Exposants, démonstrations

Briques de chanvre, briques monomur, ossature bois...

Panneaux écologiques pour ossature bois, pare-pluie et pare-vapeur...

Plâtre, chaux en mortier et badigeons...

Panneaux photovoltaïques, panneaux solaires thermiques, géothermie...

Une trentaine d'exposants...

## IV. LES OBJECTIFS...

---

Rencontre biennale de portée régionale, sur le territoire d'un futur Pays, visant à

- **Informer** les Professionnels, les Elus, les Prescripteurs, le Public.
- **Montrer** des techniques, des matériaux mis en œuvre, des appareils en fonctionnement.
- **Promouvoir** l'utilisation des énergies renouvelables et des matériaux écologiques et plus particulièrement celle du bois.
- **Initier** la construction d'un réseau de professionnels (prescripteurs, artisans, fabricants, distributeurs) régionaux pour mieux répondre à la demande en construction écologique.

Ces rencontres s'adressent en priorité aux :

- **Professionnels du bâtiment** (architectes, menuisiers, charpentiers, maçons, plombiers-chauffagistes, électriciens...),
- **Elus** qui ont en charge la gestion, la rénovation, la construction de bâtiments publics.
- **Prescripteurs, gestionnaires et propriétaires de logements collectifs** (HLM...).

En second lieu, la manifestation est ouverte aux **particuliers** qui souhaitent construire, rénover leur habitation ou changer le système de chauffage.

## V. LES MODALITES D'ORGANISATION...

---

INAUGURATION des deuxièmes rencontres

### **ECOTECH Construction**

Vendredi 24 septembre à 10 H 00

#### *LIEU*

Maison Familiale Rurale de RICHERENCHES, Vaucluse (Enclave des Papes)

A 7 km de Valréas, 30 km d'Orange, 35 km de Montélimar, 20 km de Nyons et de Vaison la Romaine

#### *DATES*

Vendredi 24 et samedi 25 septembre 2004

- Vendredi réservé aux professionnels et aux élus
- Samedi ouvert au public

#### *CONTENU*

- **Stands** des professionnels et des organismes ressources,
- **Exposition** permanente des matériels et matériaux en extérieur,
- **Démonstrations**, systèmes constructifs, enduits, isolation...,
- **Conférences** sur les 2 thèmes principaux de ces rencontres :  
Construire des bâtiments économes en énergie  
Vivre au frais sans clim'

## **ORGANISATEURS**

### **CEDER – Centre d'Etude et de Développement des Energies Renouvelables**

Le CEDER est une association sans but lucratif, indépendante de tous les offreurs d'énergie. Créé en 1981, le CEDER a pour objet la promotion des énergies renouvelables et de toute technique écologique.

Son credo : COMPÉTENCE, ENERGIE, TECHNIQUE au service d'un SAVOIR-VIVRE ECOLOGIQUE

Espace Info Energie de la Drôme, il apporte un conseil neutre et gratuit sur les techniques et les moyens existants en matière de maîtrise de l'énergie et de production d'énergie renouvelable. Ses techniciens peuvent répondre à la plupart des questions, par téléphone, à la permanence au siège du CEDER, à Nyons, ou sur rendez vous si nécessaire. Ce conseil est gratuit grâce aux financements du Conseil Régional Rhône-Alpes et de l'ADEME.

Le CEDER permet la concrétisation de nombreux projets utilisant les énergies renouvelables, sensibilise le public dans les salons, les foires et les établissements scolaires, organise des journées d'information et de visite d'installations.

Il met à la disposition du public, dans ses locaux, une bibliothèque riche de quelques 2000 ouvrages et dispose d'une salle de conférence et d'exposition.

### **PROBOIS Ventoux**

Association interprofessionnelle pour la promotion du bois, des savoir-faire et des entreprises. Créée en 1999, dans le cadre du projet de développement des activités du bois autour du Ventoux, PROBOIS Ventoux rassemble des Architectes, Bureaux d'études, Charpentiers, Menuisiers, Scieurs, Exploitants forestiers...

### **Comité de Bassin d'Emploi du Pays Voconce et de l'Enclave des Papes**

Structure associative de développement local qui a pour vocation de contribuer au développement du bassin d'emploi, territoire auquel des liens historiques et économiques donnent une identité en matière de marché du travail et d'emploi.

Le CBE mène des actions favorisant la création et le développement d'emplois et d'activités, l'insertion et la formation professionnelles, l'aménagement du territoire. Il s'agit d'un organe d'information, d'orientation, de concertation et d'action travaillant en partenariat avec les différents acteurs socio-économiques locaux.

Le CBE a initié et porté l'étude menée sur les activités du bois autour du Ventoux. Il est également le support technique du projet de développement qui en découle.

## ***Partenaires***

- Europe (Leader+)
- ADEME PACA et Conseil Régional PACA
- Conseil Régional Rhône-Alpes
- Conseil Général du Vaucluse
- Conseil Général de la Drôme
- ADEV (Agence de Développement du Vaucluse)
- CAPEB de la Drôme et du Vaucluse
- Chambres des Métiers de la Drôme et du Vaucluse
- Comité National pour le Développement du Bois (CNDB)
- Conseils Architecture Urbanisme Environnement (CAUE)
- FIBOIS 07-26, FIBOIS 04-05, FIBOIS 30

## **VI. LES IMPACTS ATTENDUS...**

---

### **Rayonnement**

Vaucluse, Drôme, Ardèche, Gard, Hautes-Alpes, Alpes de Hautes Provence

### **Retombées escomptées**

- Meilleure information des professionnels du bâtiment, des élus, des prescripteurs et des particuliers sur les techniques et matériaux respectueux de l'environnement (intérêt écologique, social et économique).
- Mise en relation de l'offre et de la demande en la matière.
- Contribution au développement territorial des secteurs construction et énergies renouvelables en utilisant leur synergie fonctionnelle.
- Développement d'un réseau de professionnels régionaux de l'éco-construction

### **Périodicité de la manifestation**

Nous souhaitons continuer à faire de ce salon une manifestation de portée régionale et renouvelée tous les deux ans.

## VII. LES PERSONNES RESSOURCES...

---

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter :

**Catherine Bourgeois**  
**Directrice du CEDER, chargée de l'organisation d'ECOTECH :**

15, avenue Paul Laurens  
26110 NYONS

Tél : 04 75 26 22 53  
Fax : 04 75 26 19 02

Mail : valor-conseil @libertysurf .fr

**Marie-Emmanuelle CHASSAING**  
**Chargée de communication du CEDER**

15, avenue Paul Laurens  
26110 NYONS

Tel : 04 75 26 95 81  
Fax : 04 75 26 19 02

Mail : ceder@wanadoo.fr